



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2005
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire*

Points sur lesquels la Commission devra se prononcer

après examen : Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, comme celle-ci l'a demandé à sa trente-sixième session**, le rapport établi par le Bureau mondial du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale (voir annexe). La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à faire des observations sur les activités envisagées et, en particulier, sur les projets de publication, l'accès aux données et l'avenir du Programme.

* E/CN.3/2006/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4 (E/2005/24)*, chap. I, sect. B.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
II. Bilan du Programme à l'échelle mondiale	6–15	3
III. Mesures prises par le Conseil d'administration	16–23	5
A. Conditions de participation aux comparaisons régionales et mondiales	16	5
B. Problèmes d'accès aux données : Bureau mondial	17–18	5
C. Accès aux données en général	19	6
D. Publication des résultats du Programme de comparaison internationale	20	6
E. Fixité des résultats régionaux dans les comparaisons mondiales	21	7
F. Financement	22	7
G. Avenir du Programme de comparaison internationale	23	7
IV. Préparatifs des activités restantes de relevé des prix	24–32	7
A. Construction	24	7
B. Équipement	25	7
C. Logement	26	8
D. Secteur public	27	8
E. Comparaison de l'Anneau	28	8
F. Manuel du Programme de comparaison internationale	29	8
G. Sensibilisation et accès aux informations	30–32	8
V. Rapports sur la situation des régions	33–39	9
A. Asie et Pacifique	34	9
B. Afrique	35	9
C. Communauté d'États indépendants	36	10
D. EUROSTAT et OCDE	37	10
E. Amérique latine	38	10
F. Asie occidentale	39	10
VI. Points à débattre	40	11

I. Introduction

1. Le Programme a été doté d'une structure de pilotage rassemblant des organismes nationaux, régionaux et internationaux et d'un conseil d'administration chargé de sa bonne mise en œuvre. Un secrétariat international installé dans les locaux de la Banque mondiale est chargé de la gestion des affaires courantes et de la coordination du programme.

2. Le Conseil d'administration a assumé efficacement sa fonction de pilotage du Programme et du plan de travail global. Ses membres, qui représentent d'autres organisations internationales, tous les organismes de coordination régionaux ainsi que des instituts nationaux de statistique, ont incité toutes les parties prenantes à adhérer pleinement et à participer activement au programme. Le Groupe consultatif technique a assumé efficacement sa fonction d'appui technique.

3. L'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mènent indépendamment un programme de comparaison dans les pays concernés mais il existe un partenariat très efficace entre les deux initiatives. Les résultats des deux programmes seront combinés par l'exercice de comparaison de l'Anneau, auquel participeront les pays d'EUROSTAT et de l'OCDE.

4. D'importants progrès ont été réalisés, toutes les régions ayant commencé à collecter activement les données. Toutes ont examiné les données préliminaires et calculé les parités de pouvoir d'achat au niveau des rubriques de base aux fins d'analyse. La liste des produits de l'Anneau est terminée, ainsi que les spécifications pour le relevé des prix des secteurs de l'équipement, de la construction et de la santé ainsi que du secteur public. Le relevé des données pour ces secteurs aura lieu au premier semestre de 2006. Selon le plan de travail, les résultats préliminaires devraient être publiés à la fin de 2006.

5. Le présent rapport est un résumé de l'état d'avancement du programme mondial et des programmes régionaux. La Commission de statistique est invitée à prendre note des progrès réalisés à ce jour. En outre, ce rapport résume, aux fins de la discussion, un certain nombre de points tels que le financement, les plans de publication, l'accès aux données et l'avenir du Programme, qui ont été abordés par le Conseil d'administration.

II. Bilan du Programme à l'échelle mondiale

6. La collecte des données est en cours et toutes les régions devraient pouvoir présenter des données nationales correctes pour l'année de référence 2005. Les premières données récoltées ont été examinées par les bureaux nationaux et régionaux. Quatre régions ont tenu avec les pays participants au moins deux réunions de travail pour examiner les parités de pouvoir d'achat au niveau des rubriques de base. Des solutions ont été proposées pour résoudre les nombreux problèmes de qualité des données révélés par les premières réunions et les collectes ultérieures ont été améliorées.

7. Le Bureau mondial a également organisé une réunion de travail durant laquelle les coordonnateurs régionaux ont examiné ensemble les prix régionaux et les parités de pouvoir d'achat au niveau des rubriques de base. Cette réunion a permis à ceux-

ci de confronter les problèmes rencontrés et les idées de solutions mais surtout de déterminer avec le Bureau mondial dans quels domaines chacune des régions devait procéder à des ajustements pour faciliter les comparaisons entre régions. Certaines régions doivent ainsi relever les prix d'un plus grand nombre d'articles, rendre plus rigoureuses les descriptions de produits, élargir l'éventail des points de vente ou recueillir plus d'observations.

8. La réunion d'examen des données organisée par le Bureau mondial a également permis de proposer de nouvelles méthodes. Un nouvel ensemble de tableaux d'évaluation complétant les tableaux de Quaranta a été présenté. Ces nouveaux tableaux donnent un aperçu de l'évaluation pour toutes les rubriques de base alors que les tableaux de Quaranta permettent d'analyser plus en profondeur une rubrique à la fois.

9. Trois des cinq régions participant au Programme ont présenté des données au Bureau mondial à cette occasion; l'une d'elles avait apporté à titre d'illustration des fichiers électroniques et les deux autres des copies papiers contenant des informations limitées. Cette expérience a soulevé de nombreuses questions concernant les politiques de présentation des données et d'accès aux données, ainsi que des préoccupations concernant la confidentialité. Les mesures prises à ces égards par le Conseil d'administration sont mentionnées plus bas.

10. Dans chaque région, la collecte des données varie d'un pays à l'autre en termes de fréquence, de couverture géographique et de diversité des points de vente. Le Bureau mondial et les coordonnateurs régionaux ont convenu d'un ensemble de critères à respecter pour que les chiffres nationaux soient pris en compte dans les comparaisons régionales et mondiales. Ces exigences seront également abordées ci-après, dans la section consacrée aux mesures prises par le Conseil d'administration.

11. Le Bureau mondial a dirigé l'élaboration des descriptions de produits des secteurs de la santé, du logement, de la construction et de l'équipement ainsi que du secteur public. Ce travail est terminé et les formulaires de collecte de données ont été préparés. La liste des produits de l'Anneau comprenant 950 articles de consommation a été bouclée en étroite collaboration avec les coordonnateurs régionaux.

12. Les régions envisagent de publier par étapes les parités de pouvoir d'achat, d'abord les estimations préliminaires de la consommation aux troisième et quatrième trimestres de 2006, puis les parités au niveau du produit intérieur brut (PIB) aux trimestres suivants. Les parités de pouvoir d'achat préliminaires et les indices de volume reposeront sur les coefficients de pondération des dépenses des années antérieures et une estimation du PIB de 2005. Les parités de pouvoir d'achat définitives et les autres mesures seront publiées plus tard en 2007, lorsque les PIB définitifs seront connus. Les parités de pouvoir d'achat préliminaires et définitives au niveau mondial seront également publiées avec les données de l'Anneau et suivant les calendriers régionaux.

13. Le logiciel PCI est utilisé dans tous les pays de l'Asie de l'Est et dans 16 pays asiatiques. Six autres pays d'Asie utilisent le module de traitement des données pour calculer les prix moyens et les présenter au coordonnateur régional. Les pays d'Amérique latine transmettent les données de prix au bureau du coordonnateur régional, où elles sont saisies dans le module, puis traitées. La Banque africaine de développement et la Communauté d'États indépendants (CEI), qui connaissent des

problèmes de sécurité, ne peuvent installer le logiciel PCI sur leurs réseaux respectifs, qui utilisent un serveur Internet Microsoft. En Afrique, un logiciel distinct a été développé pour les pays. Toutefois, ceux-ci utilisent le module pour calculer les parités de pouvoir d'achat. La CEI utilise le logiciel du programme de comparaison d'EUROSTAT et de l'OCDE, qui supporte le logiciel PCI, pour ceux qui l'utilisent. De plus, le Bureau mondial est en train d'adapter le module à Windows pour que l'Afrique et la CEI puissent profiter de sa base des données et l'utiliser pour le calcul des indices.

14. Il manque encore au programme mondial environ un million de dollars pour boucler le programme d'ici à la fin de 2007. Il faut que la moitié de ce montant soit disponible au premier semestre 2006 pour permettre la collecte des dernières données des secteurs de la construction et de l'équipement ainsi que du programme de l'Anneau. Il a été conseillé aux régions de poursuivre leur plan de travail et de considérer que des fonds seraient dégagés.

15. La section suivante résume les questions examinées et les mesures prises par le Conseil d'administration. La Commission est invitée à faire des observations sur ces questions.

III. Mesures prises par le Conseil d'administration

A. Conditions de participation aux comparaisons régionales et mondiales

16. Le Conseil d'administration du Programme a décidé que les résultats, pour être publiés, devaient remplir des conditions de base suivantes :

a) Les prix annuels nationaux et les variables de diagnostic doivent se fonder sur deux mesures au moins, sauf lorsqu'une seule mesure convient (par exemple dans le secteur du logement). La collecte des données peut se limiter aux villes principales s'il existe des données permettant l'extrapolation à l'ensemble du territoire;

b) Pour être représentatifs au niveau national, les prix moyens doivent refléter les achats effectués dans tous les types de points de vente;

c) La pondération des dépenses au niveau national doit être fournie pour les 155 rubriques de base;

d) Les pays doivent participer au processus d'examen des données régionales. À présent, les pays d'une même région se sont engagés à publier avec le même niveau de détail les données des parités de pouvoir d'achat et les indices par habitant.

B. Problèmes d'accès aux données : Bureau mondial

17. Les régions sont censées transmettre les prix nationaux moyens et les variables de diagnostic au Bureau mondial après chaque collecte de données, puis les prix nationaux annuels moyens définitifs. Ces informations permettent de vérifier la concordance des méthodes et des procédures utilisées dans les différentes régions pour la collecte des données et de préparer le rapport mondial. Le Conseil

d'administration a approuvé cette façon de faire et a prié le Bureau mondial de fournir aux régions du matériel expliquant comment les données seront utilisées et la confidentialité préservée.

18. Le Bureau mondial a fait part des difficultés qu'il avait rencontrées pour préparer la liste des produits de l'Anneau et indiqué que les pays devraient présenter des informations complémentaires et le relevé détaillé des prix. Les prix et les observations complémentaires des différentes régions seront comparés, c'est pourquoi le Bureau mondial a demandé que chacun des prix soit présenté pour la collecte de données de l'Anneau. Le Conseil d'administration a approuvé cette recommandation et prié le Bureau mondial de préciser comment il pourrait avoir accès aux données nationales de prix sans les conserver, ne les utilisant qu'à des fins d'analyse.

C. Accès aux données en général

19. La Banque mondiale a informé le Conseil d'administration de ses dispositions concernant la confidentialité des données, lesquelles sont aussi rigoureuses que celles de beaucoup de bureaux de statistique nationaux. Chacun sait que la base de données contiendra en fin de compte des données beaucoup plus détaillées que ce qui sera publié. Par exemple, la dispersion des données au niveau des rubriques de base sera peut-être trop grande pour que les parités de pouvoir d'achat soient publiées à ce niveau. Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de préserver la confidentialité, encore faut-il permettre aux chercheurs de consulter les bases de données, dans des conditions bien définies, afin qu'ils fassent progresser les connaissances et valident la méthode qui sera utilisée pour les prochains cycles. Le Conseil d'administration a prié le Bureau mondial de former un groupe de travail sur l'accès aux données, qui aura pour mandat d'examiner ces questions. Le groupe de travail présentera son premier rapport à la mi-février 2006.

D. Publication des résultats du Programme de comparaison internationale

20. Le Conseil d'administration a approuvé le projet de publier les parités de pouvoir d'achat préliminaires et définitives et de publier par étapes les données du volet consommation et celles de l'ensemble du PIB. Ce point soulève la question du niveau de détail des données publiées. L'OCDE publie seulement les données de 15 agrégats du PIB. Beaucoup de régions pensent que les parties prenantes demanderont des données plus détaillées. Même si les régions publient leurs résultats séparément, les données seront finalement compilées dans un rapport mondial; la question se pose donc de savoir s'il faut publier les données les plus détaillées, en laissant des cases vides pour ceux qui ont une politique plus restrictive, ou supprimer certaines données régionales. La différence de niveau de détail risque cependant de susciter des interrogations sur la qualité des données des régions aux politiques de publication plus restrictives. Le Conseil d'administration a prié le Bureau mondial de rechercher avec les régions un consensus sur le niveau de détail des données à publier.

E. Fixité des résultats régionaux dans les comparaisons mondiales

21. Le Groupe consultatif technique et le Conseil d'administration ont convenu que la comparaison mondiale confrontant les données des régions devait préserver le classement des pays et les indices relatifs issus des comparaisons régionales.

F. Financement

22. Le déficit de financement sera probablement résolu et le cycle en cours pourra probablement être mené à bien. La question est de savoir comment assurer le financement durable et l'avenir du Programme. La Commission est invitée à faire des observations sur cette question, en tenant compte du paragraphe suivant.

G. Avenir du Programme de comparaison internationale

23. Les pays et les coordonnateurs régionaux s'interrogent sur l'avenir du Programme. Étant donné l'investissement humain et méthodologique important consenti pour ce cycle, ils craignent que les connaissances et l'expérience acquises à ce jour se soient perdues si le programme n'est pas poursuivi. Le Conseil d'administration a approuvé l'objectif déclaré de poursuivre le Programme après le cycle en cours suivant un programme de travail étalé. Il a également prié le Bureau mondial de commencer le processus d'évaluation en définissant son cadre et demandé aux coordonnateurs régionaux de procéder à une autoévaluation initiale d'ici à octobre 2006.

IV. Préparatifs des activités restantes de relevé des prix

A. Construction

24. Une nouvelle méthode appelée « panier des composantes de la construction » sera utilisée pour les comparaisons des prix du secteur de la construction. Les prix de 34 composantes seront relevés avec des informations détaillées concernant le matériel, la main-d'œuvre et l'équipement. Les comparaisons se feront au niveau des rubriques de base pour les travaux résidentiels, non résidentiels et de génie civil. Les formulaires de collecte des données ont été établis et envoyés aux régions. La plupart des régions recueilleront les données au premier trimestre de 2006 mais obtiendront les prix moyens de 2005. Cette nouvelle procédure, plus simple que les méthodes utilisées actuellement, a été approuvée par le Groupe consultatif technique.

B. Équipement

25. Le Bureau mondial a fourni la nomenclature détaillée que les régions utilisent pour indiquer les modèles et les caractéristiques des biens d'équipement disponibles dans les pays. Il a aussi établi pour la comparaison de l'Anneau une liste de base des biens d'équipement conçue pour que les pays participants doivent recueillir le moins possible de données supplémentaires. Il a établi des formulaires pour les relevés de 2006 qui permettront de déterminer rétrospectivement les prix moyens de 2005.

C. Logement

26. Le problème est que, dans de nombreux pays, il est impossible ou peu réaliste de recueillir des données sur les loyers. Le Groupe consultatif technique est en train de mettre au point une procédure pour dériver de la comptabilité nationale des données détaillées comprenant le nombre de logements par taille, localité et région, le degré d'équipement des logements modernes et traditionnels et le loyer théorique dans chaque cas.

D. Secteur public

27. Les descriptions de professions utilisées par EUROSTAT, l'OCDE et le Programme de comparaison internationale avaient été mises à jour pour la dernière fois en 1988 par l'Organisation internationale du Travail (OIT). Le Bureau mondial, EUROSTAT et l'OCDE ont collaboré avec l'OIT pour actualiser les descriptions qui seront utilisées pour le cycle en cours.

E. Comparaison de l'Anneau

28. Les pays participant à la comparaison de l'Anneau sont les mêmes que ceux qui figuraient dans le dernier rapport présenté à la Commission (E/CN.3/2005/7). Une liste de produits de 950 biens de consommation a été élaborée grâce au travail considérable des offices régionaux et des pays de l'Anneau. À l'origine, des listes régionales ont été élaborées séparément sans grand souci des descriptions des autres régions. Même s'il a été possible de trouver des produits similaires dans les différentes régions, il a fallu harmoniser la terminologie. Ce travail a permis d'établir une liste illustrée et cohérente de descriptions de produits, un catalogue, des formulaires de collecte des données et des directives pour réaliser les études. L'harmonisation des descriptions de produits permettra de demander aux pays de l'Anneau d'indiquer les prix du plus grand nombre de produits possible plutôt que de tenter de trouver des recoupements avec leur liste régionale. La collecte des données aura lieu en 2006.

F. Manuel du Programme de comparaison internationale

29. Le manuel décrit maintenant en 14 chapitres la méthodologie utilisée dans le cycle en cours. Les ajouts récents sont la description des méthodes utilisées pour obtenir le PIB en consolidant les rubriques de base et pour confronter les données des régions au niveau des rubriques de base. Un nouveau chapitre en cours d'élaboration décrira comment confronter les résultats consolidés des différentes régions. Les chapitres 1 à 6 font actuellement l'objet d'une révision et d'une mise à jour.

G. Sensibilisation et accès aux informations

30. Un des principes directeurs du cycle en cours est le plein accès, pour toutes les personnes participant au Programme, à toutes les informations pertinentes. Le site Web du Programme est régulièrement mis à jour. On y trouve la documentation de

base, les résultats d'études qui ont inspiré le cycle en cours et des articles sur la nouvelle méthodologie utilisée. On y trouve aussi la version actualisée du manuel du Programme et des résumés exhaustifs des délibérations du Conseil d'administration et du Groupe consultatif technique, et des réunions des coordonnateurs régionaux. Le site Web subit actuellement une révision qui permettra de consulter plus facilement les informations qu'il contient.

31. Le bulletin d'information du Programme est publié tous les trois mois. Il présente les travaux en cours concernant le développement des méthodes et des procédures, des informations générales sur les questions soulevées par les experts du Programme, des rapports sur la situation des régions et un calendrier de la suite des opérations.

32. L'intérêt croissant pour le cycle en cours a amené le Bureau mondial à organiser, lors des conférences de statisticiens, des sessions consacrées au Programme de comparaison internationale. En 2005, d'importantes réunions se sont tenues à l'occasion de la session biennale de l'Institut international de statistique et de la quatorzième Conférence des statisticiens du Commonwealth. Les présentations des experts allaient du renforcement des capacités statistiques au calcul des parités de pouvoir d'achat des ménages pauvres.

V. Rapports sur la situation des régions

33. Cent quatre pays en tout participent à un certain degré au cycle en cours. La prise en compte des pays d'EUROSTAT et de l'OCDE dans la comparaison de l'Anneau et dans les résultats mondiaux porte ce chiffre à 147 pays (voir appendice). Des informations sur chaque région sont présentées ci-après.

A. Asie et Pacifique

34. Vingt-trois pays de la région participent au Programme. Tous ont commencé les enquêtes pilotes de relevé de prix en avril 2005. En juillet 2005, 22 pays avaient recueilli les données pour l'ensemble des biens de consommation. Vingt et un pays ont calculé les prix moyens pour le premier trimestre. Dix-sept pays ont présenté des données distinctes pour les zones rurales et urbaines. Des réunions d'examen des données ont eu lieu aux premier et deuxième trimestres. Vingt pays ont présenté les coefficients de pondération du PIB pour les exercices 2002 à 2004. Tous sauf un présenteront des données au niveau de l'ensemble du PIB. Tous les pays de la région utilisent le logiciel PCI. Les pays insulaires du Pacifique ont collecté des données qui leur permettront de calculer les parités de pouvoir d'achat pour la consommation. Ces données seront alors confrontées à la comparaison générale pour l'Asie.

B. Afrique

35. Cinquante et un pays participent au Programme. Quarante-trois d'entre eux ont effectué les études pilotes à ce jour et 41 ont rempli les conditions pour participer pleinement au Programme. Des réunions régionales de formation sur la qualité des données ont été organisées pour le personnel des pays. Deux cycles de réunions

d'examen des données ont eu lieu. La région envisage de calculer les prix moyens nationaux annuels et les parités de pouvoir d'achat pour les années de référence 2005 et 2006 sur la base des données collectées de juillet 2005 à juin 2006. Les pays d'Afrique n'utilisent pas le logiciel PCI mais la Banque africaine de développement utilise le module de traitement des données pour générer les tableaux de Quaranta. Pour le traitement des études de prix, elle utilise son propre logiciel, SEMPER.

C. Communauté d'États indépendants

36. Onze pays participent au Programme. L'Ouzbékistan a abandonné. Les études de prix du cycle de 2005 ont commencé en janvier 2005, sauf en Géorgie, en République de Moldova et au Turkménistan où elles ont commencé en mars. Dans trois pays (l'Azerbaïdjan, la Fédération de Russie et l'Ukraine), les prix ne sont relevés que dans les capitales. Dans les autres pays, ils sont relevés dans les capitales et les régions importantes. Tous les pays de la Communauté prennent en compte leur propre consommation pour calculer les prix moyens. La région a examiné les données de 2004 mais n'a pas encore organisé de réunion d'examen des données de 2005. La collecte des données des biens d'équipement est également en cours. La région utilise le système d'EUROSTAT au lieu du logiciel PCI.

D. EUROSTAT et OCDE

37. EUROSTAT et l'OCDE mènent indépendamment leur propre programme de comparaison, qui couvre 43 pays. La deuxième étude des prix à la consommation pour 2005 s'achèvera en décembre 2005. Toutes les autres collectes de données pour 2005 sont terminées. La région participe pleinement à la comparaison de l'Anneau. Les pays de l'Anneau, coordonnés par l'Office britannique de statistiques nationales, ont effectué les études préliminaires sur la liste provisoire des produits de l'Anneau.

E. Amérique latine

38. Dix pays participent au Programme de comparaison internationale. Tous collectent des données depuis le premier trimestre 2000 et calculeront les parités de pouvoir d'achat pour l'ensemble du PIB. Dans tous les pays, les prix sont relevés dans les villes. La collecte des données dure quatre à six semaines chaque trimestre. La région organise des réunions d'examen de données chaque trimestre. Le logiciel PCI est utilisé par un pays et par le bureau de coordination régionale (Statistique Canada).

F. Asie occidentale

39. Onze pays participent au Programme de comparaison internationale. La collecte des données a eu lieu au premier trimestre dans neuf pays et a commencé au deuxième trimestre dans deux autres pays. Les Émirats arabes unis ont abandonné. La région prévoit de poursuivre la collecte des données en 2006. Tous les pays participants ont présenté les données au bureau régional pour examen. Une réunion d'examen des données a été organisée et une deuxième réunion est prévue en

décembre pour les données du deuxième trimestre. Tous les pays de la région utilisent le logiciel PCI.

VI. Points à débattre

40. La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à faire des observations sur les activités envisagées et, en particulier, sur les projets de publication, l'accès aux données et l'avenir du Programme.

Appendice

Pays participant au Programme de comparaison internationale (PCI) 2003-2006

	<i>Afrique</i>	<i>Amérique latine</i>	<i>Asie-Pacifique</i>	<i>Communauté d'États indépendants (CEI)</i>	<i>Asie occidentale</i>	<i>Programme des parités de pouvoir d'achat (PPA) EUROSTAT-OCDE</i>
1	Afrique du Sud	Argentine	Bangladesh	Arménie	Arabie saoudite	Allemagne
2	Algérie	Bolivie	Bhoutan ^b	Azerbaïdjan	Bahreïn	Australie
3	Angola	Brésil	Brunéi Darussalam	Bélarus	Égypte ^c	Autriche
4	Bénin	Chili	Cambodge ^b	Fédération de Russie ^c	Jordanie	Belgique
5	Botswana	Colombie	Chine	Géorgie	Iraq	Bulgarie
6	Burkina Faso	Équateur	Fidji ^b	Kazakhstan	Koweït	Canada
7	Cameroun	Paraguay	Inde	Kirghizistan	Liban	Chypre
8	Cap-Vert	Pérou	Indonésie	République de Moldova	Oman	Croatie
9	Comores	Uruguay	Iran (République islamique d')	Tadjikistan	Qatar	Danemark
10	Congo	Venezuela (République bolivarienne du)	Malaisie	Turkménistan	République arabe syrienne	Espagne
11	Djibouti		Népal	Ukraine ^c	Yémen ^b	Estonie
12	Égypte ^c		Pakistan			États-Unis d'Amérique
13	Éthiopie		Philippines			Ex-République yougoslave de Macédoine
14	Gabon		Province chinoise de Taiwan			Fédération de Russie ^c
15	Gambie		Région administrative spéciale de Hong Kong – Chine			Finlande
16	Ghana		République démocratique populaire lao ^b			France
17	Guinée ^b		Singapour			Grèce
18	Guinée-Bissau ^a		Sri Lanka			Hongrie
19	Guinée équatoriale		Thaïlande			Irlande
20	Kenya		Viet Nam			Islande
21	Lesotho ^b					Israël
22	Libéria ^a					Italie
23	Madagascar					Japon
24	Malawi					Lettonie
25	Mali					Lituanie

	<i>Afrique</i>	<i>Amérique latine</i>	<i>Asie-Pacifique</i>	<i>Communauté d'États indépendants (CEI)</i>	<i>Asie occidentale</i>	<i>Programme des parités de pouvoir d'achat (PPA) EUROSTAT-OCDE</i>
26	Maroc					Luxembourg
27	Maurice					Malte
28	Mauritanie ^b					Mexique
29	Mozambique					Norvège
30	Namibie					Nouvelle-Zélande
31	Niger ^b					Pays-Bas
32	Nigéria					Pologne
33	Ouganda					Portugal
34	République centrafricaine ^a					République de Corée
35	République démocratique du Congo ^a					République tchèque
36	République-Unie de Tanzanie					Roumanie
37	Rwanda					Royaume-Uni
38	Sao Tomé-et-Principe					Slovaquie
39	Sénégal					Slovénie
40	Seychelles					Suède
41	Sierra Leone					Suisse
42	Soudan ^b					Turquie
43	Swaziland					Ukraine ^c
44	Tchad ^a					
45	Togo ^b					
46	Tunisie					
47	Zambie					
48	Zimbabwe					
Total	147 51	10	23	11	11	43

^a Pays participant à titre expérimental.

^b Pays participant uniquement aux enquêtes sur la consommation.

^c L'Égypte, la Fédération de Russie et l'Ukraine figurent sur deux listes.